

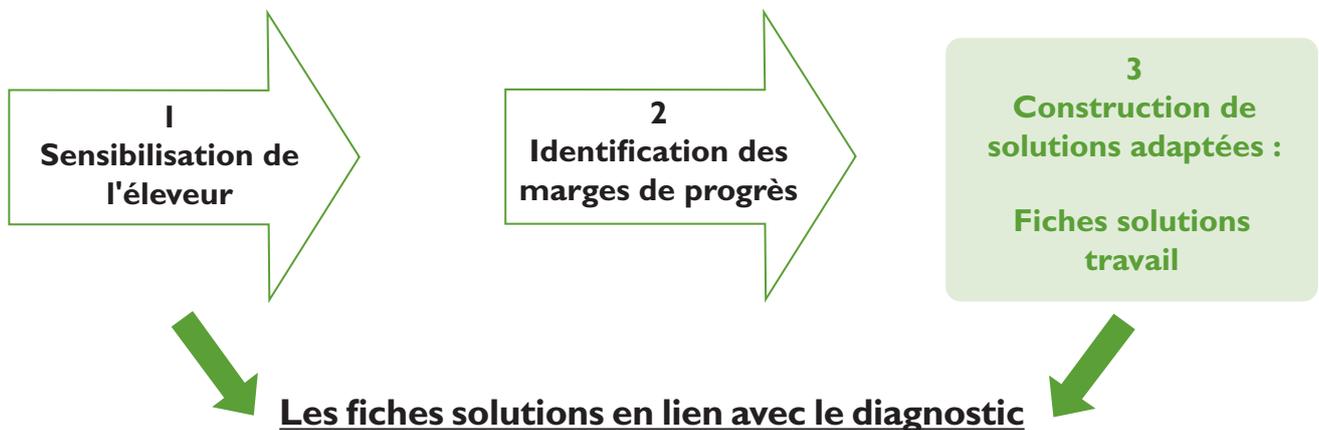
DÉMARCHE DE CONSEIL SUR LE TRAVAIL EN ÉLEVAGE BOVIN VIANDE FICHES SOLUTIONS

Les fiches proposent des solutions aux problèmes de travail d'astreinte rencontrés dans les ateliers bovins viande. Elles reposent sur deux avis croisés : celui des éleveurs qui ont testé puis adopté la pratique décrite et savent le mieux en parler, celui des techniciens qui peuvent proposer des conseils concernant les conditions de réussite de l'usage de cette pratique et de sa mise en œuvre. Elles servent de support pour accompagner les éleveurs sur les questions de travail.

14 fiches solutions ont été rédigées dans les régions à partir d'essais en fermes expérimentales et d'observations sur le terrain. Ce premier jeu de fiches solutions pourra être complété et réactualisé selon les besoins. Les solutions recouvrent 3 leviers d'actions : l'organisation, le matériel et les équipements, la main-d'œuvre.

Elles sont utilisées dans le cadre de TraviBov, démarche de conseil sur le travail de l'atelier bovin viande. Elles en constituent le 3^e volet.

Démarche TraviBov



Les fiches sont classées en fonction des **attentes et objectifs "travail"** des éleveurs énoncés dans le diagnostic. Cinq rubriques ont été retenues et servent de critères d'évaluation :

- se libérer du temps quotidien,
- se libérer des journées,
- être plus efficace,
- réduire la pénibilité,
- renforcer la sécurité.

Les fiches solutions sont répertoriées selon le domaine technique auxquelles elles appartiennent ce qui permet de cadrer leur recherche sur le thème adéquat :

- l'alimentation hivernale,
- la gestion du pâturage,
- le suivi du troupeau y compris la reproduction,
- le paillage et la gestion des déjections.



Recto : choix de la solution

Domaine technique concerné par la solution
(alimentation, gestion du troupeau, paillage et gestion des déjections, tétée des veaux sous la mère, autre)



Fiche solution travail
B6 - Gestion du troupeau

Grouper les vêlages

Organiser son travail par une bonne gestion de la reproduction

Le travail de l'année se décide au moment des vêlages. Plus ceux-ci sont rapprochés, plus l'allotement du troupeau est efficace et permet d'organiser les tâches. Les gains sont multiples : simplifier l'alimentation, gérer en commun des suivis sanitaires sur les veaux ou des adultes, réduire ou mieux prévoir les concurrences avec les autres tâches de l'exploitation, dégager de la disponibilité.

Regrouper les vêlages, c'est être plus rigoureux en terme de surveillance et de conduite de la reproduction et plus strict sur la sélection. La conduite des génisses doit être adaptée.

Témoignage de M et Mme LACAMPAGNE
Pyrénées-Atlantiques (64)



Monsieur et Madame LACAMPAGNE sont éleveurs de Blondes d'Aquitaine sur la commune de Bugnein, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont à la tête d'un troupeau de 48 mères en système naisseur-engraisseur, avec culture de maïs semence. Il y a 10 ans, afin de se rendre disponible pour des engagements professionnels, et pour faire face aux périodes de pointe sur le maïs, ils ont décidé de simplifier la conduite de leur troupeau et de grouper les vêlages en automne.

"Les vêlages groupés, c'est la tranquillité 5 mois par an". En pratique, les vêlages ont lieu du 15/08 au 31/12. Les premiers vêlages de la saison ont lieu à l'extérieur. Toutes les génisses reçoivent leur première insémination artificielle entre 18 et 26 mois et le premier tri s'effectue dès le premier vêlage : "toutes les bêtes décalées partent à l'engraissement : la rigueur sur la saison des vêlages, c'est une priorité !". Les soins aux veaux durant les premiers jours sont facilités par la présence accrue de l'éleveur dans son troupeau à cette période. Le troupeau est géré par lot : "l'allotement, c'est la clé de la simplification du système". En fin de période hivernale, les vaches confirmées pleines partent au pâturage, les autres à l'engraissement ; puis il y a 2 lots de génisses. Quand tout le monde est dehors, les bâtiments sont libres pour l'engraissement des réformes, des génisses et des broutards.

L'éleveur est satisfait de son choix de fonctionnement : "il crée une dynamique d'élevage structurée qui libère du temps et n'a pas d'incidence sur les performances. De plus, je suis plus serein sans la contrainte des vêlages toute l'année".

Levier d'action

-  Organisation

Objectifs

-  Se libérer du temps quotidien
-  Se libérer des journées
-  Être plus efficace
-  Réduire la pénibilité
-  Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

-  Troupeaux de taille moyenne
-  Bâtiments bien agencés
-  Stockage : Pas d'exigence
-  Matériel : Pas d'exigence
-  Disponibilité au moment des vêlages

Présentation de la solution argumentant l'intérêt pour les éleveurs

Type de levier d'action (organisation, matériel/équipement, main-d'œuvre)

Témoignage de l'éleveur ayant adopté la solution. Explication du choix, description de la mise en œuvre sur l'exploitation et de ce qu'elle apporte à l'éleveur.

Les objectifs "travail" auxquels la fiche permet de répondre (se libérer du temps au quotidien, se libérer des journées, être plus efficace, réduire la pénibilité, renforcer la sécurité).

Contraintes de mise en œuvre de la solution pour 5 caractéristiques structurelles (troupeau, logement des animaux, stockage du fourrage, équipement en matériel et main-d'œuvre).



Verso : Eléments de mise en œuvre de la solution

Grouper les vêlages

Les conditions de réussite

Principaux points en vue de la bonne mise en oeuvre de la pratique.

Intérêts et limites

Les atouts et les contraintes de la solution sont listés ici.

Intérêts - Limites

☉ Alloter c'est organiser

La réussite du regroupement des vêlages entraîne un allotement du troupeau qui améliore l'organisation des tâches, ce qui permet de mieux gérer les concurrences entre productions.

☉ Le travail en période de vêlages

Le regroupement conduit à une pointe de travail durant la période des vêlages, puis il faut enchaîner sur la mise en reproduction. C'est une période dense mais productive. Cependant, le ciblage des naissances sur une période courte implique une bonne préparation et concentre les moments clés de surveillance du troupeau.

☉ Un impact économique

Le regroupement implique de retarder la gestation de certaines vaches, et donc certaines ventes, mais c'est un investissement rentable pour l'avenir.

Les conditions de réussite

• La capacité des bâtiments et leur agencement

Ils doivent permettre un allotement adapté aux besoins de la reproduction et de l'allaitement des veaux. Selon les périodes de vêlages, le bâtiment doit disposer de bonnes fonctionnalités autour du vêlage et du logement des veaux.

• Le choix de la bonne période

Selon le contexte de l'exploitation : le parcellaire et la surface en herbe accessible, le mode de reproduction (monte naturelle ou insémination artificielle) et la capacité des bâtiments.

• S'assurer un bon élevage de génisses

En période de mise en place, il faudra inévitablement mettre à la reproduction des génisses plus jeunes, ce qui implique un plan d'alimentation adapté. Compte tenu de la pression de sélection, il faut au moins 25 % de renouvellement.

Conseils du technicien

Gain technique et modalité d'application de la pratique. Autres avantages pour la conduite.

Conseils du technicien

Le regroupement des vêlages est une des solutions à la réduction du temps de travail en élevage et à l'amélioration de ses conditions.

Pour les grands troupeaux, il est possible de gérer 2 périodes de vêlage de 3 mois, afin de limiter le nombre de taureaux nécessaires et de faire vêler les génisses à 30 mois.

La mortalité des veaux est en moyenne plus faible dans les troupeaux en vêlages groupés car la vigilance de l'éleveur est renforcée et les risques de contamination entre les veaux âgés et les jeunes est plus faible.

Avis de l'éleveur

Les éleveurs décrivent les difficultés pratiques qu'ils ont rencontrées ou les astuces pour favoriser la mise en œuvre.

Avis de l'éleveur

Il faut se fixer une date de début et de fin de reproduction. La période de reproduction doit être assez large la première année puis se resserrer au fil des ans afin de concentrer ses vêlages sur 3 à 4 mois.

Les femelles non gestantes en fin de période de reproduction sont réformées c'est pourquoi il faut prévoir un réservoir important de génisses. La pratique d'un diagnostic de gestation 1 à 2 mois après la fin de la période de reproduction est très utile, et permet de conduire différemment les femelles vides.

Rédaction :
Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne
Mél. laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Nom du (ou des) rédacteur(s) de la fiche et adresse électronique.

Mentions légales

Le conseiller qui déploie la démarche TraviBov auprès des éleveurs peut apposer ses coordonnées dans l'espace prévu à cet effet.

Liste des 14 premières fiches solutions

Domaine technique	N°	Titre de la fiche solution	Objectifs "travail" de l'éleveur				
			Se libérer du temps quotidien	Se libérer des journées	Etre plus efficace	Réduire la pénibilité	Renforcer la sécurité
Alimentation	A1	3-4 repas par semaine	☒☒	☒☒☒	☒	☒☒	
	A2	Ration complète	☒☒		☒☒☒	☒☒	
	A3	La fabrique d'aliments	☒☒		☒☒	☒☒☒	
Gestion du troupeau	B1	Caméra de vidéo surveillance	☒		☒☒	☒☒	
	B2	Surveillance des vêlages par SMS	☒		☒☒	☒☒	
	B3	Le box de vêlage			☒☒	☒	☒☒
	B4	Parc de contention mobile			☒	☒☒	☒☒☒
	B5	Contention en bâtiment			☒☒	☒☒☒	☒☒☒
	B6	Grouper les vêlages		☒☒	☒☒☒	☒	
	B7	Allotement simplifié	☒☒		☒☒		
	B8	Chien de troupeau	☒		☒	☒	☒☒
Paillage et gestion des déjections	C1	Limiter les manipulations de fumier		☒	☒☒☒		
	C2	La pailleuse	☒☒☒		☒☒	☒☒☒	☒
Divers	E1	Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs		☒☒☒	☒	☒	☒

- Des fiches qui complètent l'analyse personnelle des éleveurs et ne peuvent se suffire à elles mêmes.
- Une place importante laissée à l'avis des éleveurs qui ont opté pour la pratique.
- Un conseil technique d'abord organisé d'abord autour de la mise en œuvre de la solution travail : les conditions de réussites et les points sensibles.
- Des fiches personnalisables au plan régional, à partir d'un réseau d'éleveurs témoins. Une place est laissée aux coordonnées des conseillers qui les utiliseront auprès des éleveurs.

Ce premier jeu de fiches sera élargi et enrichi selon les besoins et les observations disponibles.

Rédaction :

Patrick Sarzeaud, Institut de l'Élevage, Mél. patrick.sarzeaud@idele.fr
Sophie Chauvat, Institut de l'Élevage, Mél. sophie.chauvat@idele.fr

Conception graphique : Frédéric Croix

Mise en page : Corinne Maigret

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

